

BASE AERIENNE 125, TRAVAUX D'ADAPTATION CAPACITAIRE DE L'ESCALE AERIENNE (HM91)

Le C.C.T.P. et les documents graphiques se complètent. Tous les ouvrages figurés sur ces documents sont à réaliser en y incluant toutes les sujétions de réalisation. Les définitions d'ouvrages seront obligatoirement vérifiées et complétées par les entrepreneurs. L'entreprise reste responsable de ses quantités et portera les précisions nécessaires sur le présent bordereau.

LOT 01f : Carrelage - Sol souple - Résine

Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaires € H.T.	Total € H.T.
3. Description des ouvrages				
3.1. Carrelage sol et mur				
3.1.1 Ragréage sous carrelage	m ²			
3.1.2 Chape pour forme de pente	m ²			
3.1.3 Système d'Etanchéité Liquide	m ²			
3.1.4 Système de Protection d'Eau sous Carrelage	m ²			
3.1.5 Carrelage grès cérame 10x10 pose collée au sol	m ²			
3.1.6 Carrelage grès cérame 10x10 pose collée au mur	m ²			
3.1.7 Plinthe carrelée	ml			
3.1.8 Siphons	u			
3.1.9 Repose tapis de sol	m ²			
3.1.10 Joints d'étanchéité	ens			
3.1.11 Cornière et barre de seuil	ml			
3.2. Sols souples				
3.2.1 Ragréage sous sol souple	m ²			
3.2.2 Sol souple compact en linoleum	m ²			
3.3. Plancher technique avec revêtement				
Plancher technique avec revêtement	m ²			
3.4. Résine de sol				
3.4.1 Préparation de support	m ²			
3.4.2 Double primaire	m ²			
3.4.3 Couche de masse semi-épaisse et lisse	m ²			
3.4.4 Remontée plinthe résine	ml			
3.4.5 Marquage au sol	ens			
TOTAL (€ HT)				
TVA (20 %)				
TOTAL (€ TTC)				